

# Cité des arts du cirque

États financiers

31 août 2020



# Rapport des auditeurs indépendants

Aux administrateurs de  
**Cité des arts du cirque**

## Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de **Cité des arts du cirque** [l'«Organisme»], qui comprennent le bilan au 31 août 2020, l'état des produits et des charges, l'état de l'évolution des actifs nets et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Organisme au 31 août 2020, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

## Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

## Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Organisme.

## Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Ernst & Young S.R.L./S.E.N.C.R.L.<sup>1</sup>*

Montréal, Canada  
Le 7 décembre 2020

<sup>1</sup> CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A115098



## Cité des arts du cirque

### Bilan

Au 31 août 2020

	2020	2019
	\$	\$
<b>Actif</b>		
<b>Actif à court terme</b>		
Trésorerie	1 805 965	2 060 943
Débiteurs [note 3]	1 432 437	1 475 202
Inventaires	48 576	47 030
Frais payés d'avance	185 747	292 058
<b>Total de l'actif à court terme</b>	<b>3 472 725</b>	<b>3 875 233</b>
Tranche à long terme des subventions à recevoir [note 3]	306 406	350 826
Immobilisations [note 4]	9 577 279	9 972 881
<b>Total de l'actif</b>	<b>13 356 410</b>	<b>14 198 940</b>
<b>Passif et actifs nets</b>		
<b>Passif à court terme</b>		
Créditeurs et charges à payer [notes 6 et 11]	1 025 480	1 302 279
Produits perçus d'avance	256 230	266 186
Portion court terme de la dette à long terme [note 7]	44 419	47 509
Apports reportés	1 457 518	2 590 632
<b>Total du passif à court terme</b>	<b>2 783 647</b>	<b>4 206 606</b>
Dette à long terme [note 7]	306 406	360 624
Apports reportés afférents aux immobilisations [note 9]	8 694 055	9 066 570
<b>Total du passif</b>	<b>11 784 108</b>	<b>13 633 800</b>
<b>Actifs nets</b>		
Investis en immobilisations	386 354	480 259
Affectations internes [note 13]	850 000	—
Non affectés	335 948	84 881
<b>Total des actifs nets</b>	<b>1 572 302</b>	<b>565 140</b>
	<b>13 356 410</b>	<b>14 198 940</b>

Voir les notes afférentes aux états financiers

Au nom du conseil d'administration

Administrateur



Administrateur



## Cité des arts du cirque

### État des produits et des charges

Exercice clos le 31 août 2020

	2020	2019
	\$	\$
<b>Produits</b>		
Exploitation	2 357 966	4 305 574
Subventions	5 994 621	5 171 410
Dons, commandites et partenariats <i>[note 8]</i>	1 148 460	1 981 782
	<u>9 501 047</u>	<u>11 458 766</u>
<b>Charges d'exploitation</b>		
Administration et bâtiment	2 350 630	2 264 288
Opérations et logistique	1 044 112	1 789 690
Communications et marketing <i>[note 8]</i>	1 660 849	2 710 924
Programmation <i>[note 8]</i>	3 344 389	4 369 571
	<u>8 399 980</u>	<u>11 134 473</u>
<b>Excédent des produits sur les charges d'exploitation</b>	<u>1 101 067</u>	<u>324 293</u>
<b>Autres charges</b>		
Amortissement des immobilisations	(466 421)	(244 660)
Amortissement des apports reportés	372 515	184 452
	<u>(93 905)</u>	<u>(60 208)</u>
<b>Excédent des produits sur les charges</b>	<u>1 007 162</u>	<u>264 085</u>

*Voir les notes afférentes aux états financiers*

## Cité des arts du cirque

### États de l'évolution des actifs nets

Exercice clos le 31 août 2020

	Investis en immobilisations \$	Affectations Internes	Non affectés \$	Total \$
<b>Actifs nets au 31 août 2018</b>	540 467	—	(239 412)	301 055
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(60 208)	—	324 293	264 085
<b>Actifs nets au 31 août 2019</b>	480 259	—	84 881	565 140
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(93 905)	850 000	251 067	1 007 162
<b>Actifs nets au 31 août 2020</b>	<b>386 354</b>	<b>850 000</b>	<b>335 948</b>	<b>1 572 302</b>

*Voir les notes afférentes aux états financiers*

## Cité des arts du cirque

### État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 août 2020

	2020	2019
	\$	\$
<b>Activités d'exploitation</b>		
Excédent des produits sur les charges	1 007 162	264 085
Amortissement des immobilisations	466 421	244 660
Amortissement des apports reportés	(372 515)	(184 452)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement	(1 227 918)	501 089
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>	<b>(126 851)</b>	<b>825 382</b>
<b>Activité d'investissement</b>		
Acquisition d'immobilisations	(70 819)	(344 592)
<b>Flux de trésorerie lié à l'activité d'investissement</b>	<b>(70 819)</b>	<b>(344 592)</b>
<b>Activités de financement</b>		
Variation nette des apports reportés	—	64 192
Augmentation de la dette à long terme	—	15 000
Remboursement de la dette à long terme	(57 308)	(291 472)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>	<b>(57 308)</b>	<b>(212 280)</b>
<b>Variation nette de la trésorerie</b>	<b>(254 978)</b>	<b>268 510</b>
Solde de trésorerie au début de l'exercice	2 060 943	1 792 433
<b>Solde de trésorerie à la fin de l'exercice</b>	<b>1 805 965</b>	<b>2 060 943</b>

*Voir les notes afférentes aux états financiers*

## Cité des arts du cirque

# Notes afférentes aux états financiers

31 août 2020

### 1) Nature des activités

La Cité des arts du cirque [l'«Organisme»] a été constituée le 2 novembre 1999 en vertu de la partie III de la *Loi sur les compagnies du Québec* et est conséquemment exemptée des impôts sur les bénéfices. L'Organisme a pour objectifs de créer et de maintenir une cité des arts du cirque. L'Organisme est également inscrit sous une deuxième dénomination sociale, soit «TOHU». Le 25 avril 2019, l'Organisme a obtenu le statut d'organisme de bienfaisance enregistré.

### 2) Principales conventions comptables

Les présents états financiers sont préparés conformément à la Partie III du Manuel de *CPA Canada – Comptabilité, «Normes comptables pour les organismes sans but lucratif»*, qui énonce les principes comptables généralement reconnus pour les entités n'ayant pas d'obligation d'information du public au Canada, et comprend les principales méthodes comptables décrites ci-après.

#### Trésorerie

Les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires dont le solde fluctue d'un montant positif à un découvert, sont présentés à titre de trésorerie.

#### Constatation des produits

L'Organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits au cours de l'exercice pendant lequel sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Les produits de représentation sont comptabilisés lorsque le spectacle a lieu.

#### Apports reçus sous forme de biens et de services

Les apports reçus sous forme de biens et de services sont constatés à la fois à titre de revenus et de dépenses à leur juste valeur marchande dans l'exercice au cours duquel ils sont reçus, lorsque la juste valeur peut faire l'objet d'une estimation raisonnable, et que ces biens et services sont utilisés dans le cours normal des activités de l'Organisme, car autrement ils auraient dû être achetés par l'Organisme. Ils sont inclus aux postes dons, commandites et partenariats pour les produits et aux postes communications et marketing ainsi que programmation pour les charges.

#### Inventaires

L'inventaire est évalué au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût est déterminé en utilisant la méthode de l'épuisement successif [«PEPS»].

## Notes afférentes aux états financiers

31 août 2020

### Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé en fonction de leur durée de vie utile selon les méthodes et taux annuels suivants :

	Méthode	Durée
Bâtiment	Linéaire	45 ans
Aménagement urbain	Linéaire	45 ans
Toile	Dégressive	10 %
Équipement et mobilier de bureau	Dégressive	10 %
Équipement scénique	Dégressive	10 %
Exposition permanente – cirque	Dégressive	10 %
Exposition permanente – environnement	Dégressive	10 %
Exposition permanente – extérieur	Dégressive	20 %
Équipement et outillage	Dégressive	10 %
Équipement et outillage – MCC	Dégressive	20 %
Matériel informatique	Dégressive	25 %
Logiciel	Dégressive	25 %

Les expositions permanentes – cirque, environnement et extérieur comprennent les équipements d'installation pour les fins de présentations de diverses expositions.

### Dépréciation d'actifs à long terme amortissables

Les immobilisations sont soumises à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable d'un actif pourrait ne pas être recouvrable. L'existence d'une dépréciation est établie en comparant la valeur comptable d'un actif destiné à être conservé et utilisé au total des flux de trésorerie non actualisés résultant de son utilisation et de sa sortie. S'il est établi que l'actif a subi une dépréciation, la perte de valeur devant être comptabilisée correspond à l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur la juste valeur, laquelle est généralement calculée selon la méthode des flux de trésorerie actualisés. Toute dépréciation entraîne une réduction de valeur de l'actif et la comptabilisation d'une charge en résultats au cours de l'exercice. Une perte de valeur ne doit pas faire l'objet de reprises si la juste valeur de l'actif à long terme en question s'accroît ultérieurement.

### Apports reportés afférents aux immobilisations

Les apports reportés afférents aux immobilisations sont amortis selon la même méthode que les immobilisations auxquelles ils se rapportent.

### Instruments financiers

#### i) Évaluation des instruments financiers

L'Organisme évalue initialement ses actifs et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

## Cité des arts du cirque

### Notes afférentes aux états financiers

31 août 2020

Les actifs financiers au coût amorti se composent de la trésorerie et des débiteurs. Les passifs financiers au coût amorti se composent des créditeurs et charges à payer (excluant les sommes à remettre à l'état) et de la dette à long terme.

#### *ii) Dépréciation d'actifs financiers*

S'il existe des indications d'une possible dépréciation, l'Organisme doit déterminer s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs attendus de ces actifs financiers. Le montant de toute perte de valeur est déterminé en comparant la valeur comptable de l'actif financier au plus élevé des trois montants suivants :

- i) la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus de l'actif, calculée au moyen d'un taux d'intérêt actuel du marché, approprié à cet actif;
- ii) le prix qu'elle pourrait obtenir de la vente de l'actif à la date de clôture du bilan;
- iii) la valeur de réalisation de tout bien affecté en garantie du remboursement de l'actif, déduction faite de l'ensemble des coûts nécessaires à l'exercice de la garantie.

Les reprises sont permises, mais la valeur comptable ajustée de l'actif financier ne doit pas être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de la reprise si la dépréciation n'avait pas été comptabilisée.

#### **3) Débiteurs**

	2020	2019
	\$	\$
Comptes clients	<b>226 947</b>	329 744
Subventions et commandites à recevoir	<b>1 340 529</b>	1 323 179
Sommes à recevoir de l'État	<b>171 367</b>	173 105
	<b>1 738 843</b>	1 826 028
Tranche à long terme des subventions à recevoir	<b>(306 406)</b>	(350 826)
	<b>1 432 437</b>	1 475 202

Les subventions et commandites à recevoir comprennent un montant de 350 825 \$ [393 536 \$ au 31 août 2019] que l'Organisme a obtenu du Ministère de la Culture et des Communications du Québec [«MCCQ»] afin de financer l'acquisition d'équipements scéniques. Les modalités de la subvention prévoient que le MCCQ effectue le remboursement de capital et intérêts sur le prêt à terme décrit à la note 7[i].

## Cité des arts du cirque

### Notes afférentes aux états financiers

31 août 2020

#### 4) Immobilisations

	2020			2019		
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Valeur Comptable nette \$	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Valeur Comptable nette \$
Bâtiment	12 226 298	5 016 966	7 209 332	12 222 963	4 757 041	7 465 922
Aménagement urbain	2 135 435	804 364	1 331 071	2 122 610	756 293	1 366 317
Toile	19 811	2 723	17 088	19 811	825	18 986
Équipement et mobilier de bureau	868 034	572 523	295 511	861 606	540 045	321 561
Équipement scénique	2 191 075	1 629 106	561 968	2 191 075	1 566 665	624 410
Exposition permanente						
Cirque	205 123	174 214	30 909	205 123	170 780	34 343
Environnement	122 846	114 528	8 318	122 846	113 604	9 242
Extérieur	20 142	15 125	5 016	20 142	13 872	6 270
Équipement et outillage	196 438	107 761	88 677	155 718	100 170	55 548
Équipement et outillage – MCC	137 528	114 713	22 815	137 528	109 009	28 519
Matériel informatique	29 504	22 932	6 571	164 273	142 688	21 585
Logiciel	37 958	37 958	—	110 643	90 465	20 178
	<b>18 190 192</b>	<b>8 612 912</b>	<b>9 577 279</b>	<b>18 334 338</b>	<b>8 361 457</b>	<b>9 972 881</b>

En vertu d'une entente intervenue entre l'Organisme et la Ville de Montréal le 5 septembre 2001 pour la réalisation du Projet de la Cité des arts du cirque et de l'aménagement urbain sur le domaine public de la Ville, le bâtiment et l'aménagement urbain ont été développés par l'Organisme et sont administrés par ce dernier pour une période de 25 ans se terminant le 31 mars 2028. Le 19 novembre 2015, L'Organisme a reconduit son bail pour une période additionnelle de 5 ans, reportant l'échéance au 31 mars, 2033. L'Organisme détient également une option de renouvellement d'une durée de 15 ans, sous réserve d'un investissement additionnel de 10 000 000 \$, investissement que l'Organisme a effectué depuis. L'Organisme a également un bail de location du terrain par emphytéose se terminant également le 31 mars 2033 avec option de renouvellement de 15 ans. Au terme de ces ententes, le terrain, la bâtisse et les aménagements urbains seront remis à la Ville sans compensation.

#### 5) Facilité de crédit

L'Organisme a une facilité de crédit avec une banque canadienne d'un montant maximum de 1 500 000 \$ [1 500 000 \$ en 2019], au taux préférentiel de la banque majoré de 0,50 % [0,50 % en 2019] [2,95 % au 31 août 2020; 4,45 % au 31 août 2019]. L'emprunt est garanti par une hypothèque mobilière d'un montant de 1 500 000 \$, une hypothèque additionnelle de 300 000 \$ affectant l'universalité des débiteurs présents et futurs de l'Organisme ainsi que par une hypothèque immobilière de 1 500 000 \$ et une hypothèque additionnelle de 300 000 \$ affectant le bâtiment et tous ses biens meubles, présents et futurs, les loyers présents et futurs, les produits d'indemnités d'assurances couvrant les loyers et tous les droits que l'Organisme détient auprès de l'entente intervenue entre l'Organisme et la Ville de Montréal [note 4]. Au 31 août 2020 et 2019, cette facilité n'était pas utilisée.

## Cité des arts du cirque

### Notes afférentes aux états financiers

31 août 2020

#### 6) Créancier et charges à payer

	2020	2019
	\$	\$
Fournisseurs et charges à payer	1 024 059	1 298 727
Sommes à remettre à l'État	1 421	3 553
	<u>1 025 480</u>	<u>1 302 279</u>

#### 7) Dette à long terme

	2020	2019
	\$	\$
Prêt à terme d'un montant maximal de 474 094 \$, portant intérêts au taux de 3,96 %, remboursable en 8 versements semestriels d'intérêts et de capital de 28 938 \$, renouvelable le 2 juillet 2022. <sup>i)</sup>	350 825	393 536
Autre prêt, remboursé au cours de l'exercice	—	14 597
Total de la dette à long terme	<u>350 825</u>	<u>408 134</u>
Tranche à court terme de la dette à long terme	44 419	47 509
<b>Tranche à long terme de la dette à long terme</b>	<u><b>306 406</b></u>	<u><b>360 624</b></u>

i) Ce prêt est relié à un programme d'aide financière aux immobilisations décrit à la note 3. Le montant total en capital et intérêts est payable directement par la subvention du MCCQ. Ce prêt est garanti par une hypothèque mobilière de premier rang d'un montant de 474 094 \$ grevant l'universalité des biens meubles et actifs mobiliers de l'Organisme, corporels et incorporels, présents et future, ainsi que sur la subvention du MCCQ.

Les versements en capital à effectuer au cours des cinq prochains exercices et suivants, à la fin desquels la dette sera entièrement remboursée, se présentent comme suit :

	\$
2021	44 419
2022	<u>306 406</u>
	<u>350 825</u>

#### 8) Échanges et dons reçus sous forme de biens et de services

L'Organisme a fait des échanges sous forme de biens et de services dans le cadre du festival MCC et dans le cadre de la programmation de la Tohu. Au 31 août 2020, les échanges sous forme de biens et de services dans le cadre du festival MCC et dans le cadre de la programmation de la TOHU avec des partenaires médias totalisent 74 415 \$ et 297 299 \$ respectivement [382 398 \$ pour le festival MCC et 450 543 \$ pour la programmation de la Tohu pour l'exercice clos le 31 août 2019]. Ils sont inclus aux postes dons, commandites et partenariats pour les produits et aux postes communications et marketing ainsi que programmation pour les charges.

## Notes afférentes aux états financiers

31 août 2020

### 9) Apports reportés afférents aux immobilisations

Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent des apports affectés ayant servi à l'acquisition du bâtiment, de l'aménagement urbain, de l'équipement scénique ainsi que de l'équipement et du mobilier de bureau. Les variations survenues dans le solde des apports reportés afférents aux immobilisations sont les suivantes :

	2020	2019
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	9 066 570	9 186 830
Variation nette des apports reportés	—	64 192
Amortissement de l'exercice	(372 515)	(184 452)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>8 694 055</b>	<b>9 066 570</b>

### 10) Gestion du capital

L'Organisme n'est soumis à aucune exigence, en vertu de régies extérieures concernant son capital, lequel est constitué de la somme des actifs nets investis en immobilisations, des actifs nets affectés au remplacement d'immobilisations et des actifs nets non affectés. En matière de gestion du capital, les objectifs de l'Organisme sont les suivants :

- Préserver sa capacité de maintenir une cité des arts du cirque à Montréal tout en participant activement à la réhabilitation du Complexe environnemental de Saint-Michel et du quartier;
- Être en mesure d'affronter des événements financiers imprévus défavorables;
- Conserver ses immobilisations dans un état acceptable;
- Maintenir la stabilité de sa structure financière.

L'Organisme maintient des emprunts à court terme auprès d'une institution financière canadienne ainsi que des prêts à terme pour s'assurer de disposer de liquidités suffisantes pour atteindre ses objectifs.

L'Organisme gère sa structure de capital en établissant et en surveillant ses budgets annuels de manière à ce que celle-ci soit maintenue à un niveau satisfaisant.

### 11) Engagements

L'Organisme a divers contrats de location-exploitation à l'égard de certains équipements de bureau. Les paiements annuels minimaux en vertu de ces contrats sont comme suit :

	\$
2021	24 640
2022	12 313
2023	5 152

## Notes afférentes aux états financiers

31 août 2020

### 12) Instruments financiers

#### Risques financiers

L'Organisme est exposé à divers risques financiers découlant d'opérations relatives aux instruments financiers. L'information ci-dessous est utile pour évaluer l'étendue des risques auxquels l'Organisme est exposé.

#### Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque que l'Organisme subisse une perte financière en raison de l'incapacité d'un débiteur de s'acquitter de ses obligations. L'exposition maximale de l'Organisme au risque de crédit correspond à la valeur comptable des débiteurs. L'Organisme examine l'historique de crédit de tous ses nouveaux débiteurs et demeure attentif à l'évolution de leur condition financière. Une provision pour créances irrécouvrables est constatée lorsque le recouvrement des prêts et créances devient incertain.

Au 31 août 2020, trois subventions gouvernementales représentaient 59 % des subventions et commandites à recevoir [une subvention gouvernementale représentait 22 % des subventions et commandites à recevoir au 31 août 2019]. De plus, un client représentait 36 % des comptes clients au 31 août 2020 [un client représentait 18 % des comptes clients au 31 août 2019].

#### Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. L'Organisme est exposé à ce risque relativement à ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Son prêt à terme expose l'Organisme à un risque de juste valeur, tandis que la facilité de crédit l'expose à un risque de flux de trésorerie.

#### Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'Organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'Organisme est exposé à ce risque en raison des créditeurs et charges à payer à l'exception des sommes à remettre à l'État, la dette à long terme et en vertu de contrats de location-exploitation.

### 13) Actifs nets grevé d'affectations internes

Tous les actifs nets grevé sont grevés d'affectations internes et ne peuvent être utilisés qu'à d'autre fin sans l'autorisation du conseil d'administration. Le 31 août 2020, le conseil d'administration a approuvé le transfert de 850 000 \$ d'excédent des produits sur les charges des actifs net non affecté aux actifs nets grevé d'affectations internes.

Les actifs nets grevé d'affectations internes ont été affecté comme suit :

	\$
Bâtiment	175 000
Amélioration technologique	125 000
Programmation	550 000
	<u>850 000</u>

## Renseignements complémentaires

*[non audité]*

Exercice clos le 31 août 2020

	2020	2019
	\$	\$
<b>Produits</b>		
<b>Exploitation</b>		
Billetterie	920 968	1 653 488
Entente de services – Ville de Montréal	299 102	660 965
Locations corporatives	671 487	900 078
Services auxiliaires	269 018	550 312
Frais de service – billetterie	129 681	269 155
Tournée des quartiers	7 000	39 000
Entraînement libre	14 543	26 850
Visites guidées	1 710	3 893
Intérêts	10 038	3 405
Divers	34 419	198 428
	<b>2 357 966</b>	<b>4 305 574</b>
<b>Subventions</b>		
Gouvernement du Québec		
Conseil des arts et des lettres du Québec	2 942 934	2 769 026
Ministère de la Culture et des Communications	25 000	25 000
Ministère du Tourisme	290 000	289 584
Secrétariat à la métropole	500 000	500 000
Ministère des Relations internationales	21 904	24 621
Programmes d'emploi	21 979	15 813
Gouvernement du Québec – autres	—	1 500
Gouvernement du Canada		
Conseil des arts du Canada	609 257	133 752
Patrimoine canadien	360 408	260 000
Programmes d'emploi		61 741
Gouvernement du Canada – autres	1 275	2 250
Ville de Montréal		
Conseil des arts de Montréal	77 342	46 500
Soutien à la mission	504 523	332 799
Bureau des festivals	630 000	660 000
Ville de Montréal – autres	10 000	40 000
Gouvernements étrangers	—	8 824
	<b>5 994 621</b>	<b>5 171 410</b>
<b>Dons, commandites et partenariats</b>		
Partenaires médias	829 151	1 364 386
Commandites	99 375	413 696
Dons et activité bénéfique	219 934	203 700
	<b>1 148 460</b>	<b>1 981 782</b>
	<b>9 501 047</b>	<b>11 458 766</b>

Voir les notes afférentes aux états financiers

## Renseignements complémentaires

*[non audité]*

Exercice clos le 31 août 2020

	2020	2019
	\$	\$
<b>Administration et bâtiment</b>		
<b>Administration</b>		
Salaires et charges sociales	1 088 428	1 119 158
Subvention salariale – SSUC	(153 482)	—
Frais alliances corporatives	172 490	97 934
Téléphone et informatique	67 550	37 477
Frais de consultation	194 879	47 778
Frais financier	16 862	26 080
Audit et fiscalité	41 718	38 133
Frais de bureau	25 437	17 849
Recrutement / formation / réunion	93 474	64 279
Frais généraux	82 677	14 147
Frais juridiques	(452)	1 246
	<b>1 629 582</b>	<b>1 464 081</b>
<b>Bâtiment</b>		
Entretien et réparations – bâtiment et site extérieur	155 757	133 899
Électricité et chauffage	122 598	145 020
Sécurité	95 793	109 486
Taxes et permis	119 735	114 258
Salaires et charges sociales	195 172	202 523
Subvention salariale – SSUC	(38 200)	—
Assurances – générales	47 553	49 362
Frais d'entrepôt	21 971	24 511
Divers	668	21 148
	<b>721 048</b>	<b>800 207</b>
	<b>2 350 630</b>	<b>2 264 288</b>

Voir les notes afférentes aux états financiers

**Renseignements complémentaires***[non audité]*

Exercice clos le 31 août 2020

	2020	2019
	\$	\$
<b>Opérations et logistique</b>		
Services auxiliaires	400 150	621 375
Salaires et charges sociales	264 008	229 587
Subvention salariale – SSUC	(136 624)	—
Frais des locations corporatives	413 935	554 126
Honoraires de sous-traitance	30 000	217 541
Entretien et réparations – salle de spectacle	72 644	167 061
	<b>1 044 112</b>	<b>1 789 690</b>

*Voir les notes afférentes aux états financiers*

**Renseignements complémentaires***[non audité]*

Exercice clos le 31 août 2020

	2020	2019
	\$	\$
<b>Communications et marketing</b>		
<b>Frais reliés aux activités</b>		
Événement – Montréal Complètement Cirque	184 879	1 044 865
Programmes de saison	512 628	559 034
Programmation – cirque	346 501	304 308
Événement – Falla Saint-Michel	—	27 104
Programmation culturelle, communautaire & environnementale	88 658	92 499
	<u>1 132 667</u>	<u>2 027 810</u>
<b>Autres frais</b>		
Billetterie	198 144	279 613
Salaires et charges sociales	477 678	403 501
Subvention salariale – SSUC	(147 641)	—
	<u>528 182</u>	<u>683 114</u>
	<u>1 660 849</u>	<u>2 710 924</u>

*Voir les notes afférentes aux états financiers*

## Renseignements complémentaires

*[non audité]*

Exercice clos le 31 août 2020

	2020	2019
	\$	\$
<b>Programmation</b>		
<b>Programmation – cirque</b>		
Spectacles de cirque	1 234 197	871 155
Service au milieu – résidences	388 223	322 320
	<u>1 622 420</u>	<u>1 193 475</u>
<b>Programmation culturelle, communautaire et environnementale</b>		
Activités culturelles, communautaires et environnementale	<u>601 643</u>	<u>696 419</u>
<b>Événements</b>		
Montréal Complètement Cirque	685 730	1 732 920
Falla de Saint-Michel	—	241 715
Autres projets	2 317	81 612
	<u>688 047</u>	<u>2 056 247</u>
<b>Frais généraux de programmation</b>		
Salaires et charges sociales	421 122	369 848
Subvention salariale – SSUC	(46 006)	—
Frais généraux	57 162	53 582
	<u>432 278</u>	<u>423 430</u>
	<u>3 344 389</u>	<u>4 369 571</u>

Voir les notes afférentes aux états financiers

## Renseignements complémentaires

*[non audité]*

Exercice clos le 31 août 2020

	2020	2019
	\$	\$
<b>États des produits et des charges du Festival Montréal complètement cirque</b>		
<b>Produits</b>		
Exploitation	217 693	1 502 527
Subventions	1 430 000	1 268 715
Dons, commandites et partenaires	419 415	1 736 052
	<u>2 067 108</u>	<u>4 507 294</u>
<b>Charges d'exploitation</b>		
Administration et bâtiment	962 601	835 900
Opérations et logistique	258 138	344 811
Communications et marketing	134 951	1 225 617
Programmation	713 533	1 974 568
Subvention salariale – SSUC	(99 966)	—
	<u>2 044 360</u>	<u>4 380 896</u>
<b>Excédent des produits sur les charges d'exploitation</b>	<u>22 748</u>	<u>126 398</u>
<b>Autres charges</b>		
Amortissement des immobilisations	5 704	20 057
<b>Excédent des produits sur les charges</b>	<u>17 044</u>	<u>106 341</u>

*Voir les notes afférentes aux états financiers*